Chambre régionale des comptes
Occitanie

Communiqué de presse

Montpellier, le 27 septembre 2024

La chambre régionale des comptes Occitanie a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de l'association « Les Bambins du Lez », une crèche collective privée installée à Montpellier, au titre des exercices 2018 à 2022. L'apport de l'association à l'offre d'accueil de la petite enfance sur le territoire de la commune est important. Elle est la seule structure d'accueil collectif recensée dans le quartier « Les Aubes » de Montpellier et sa capacité d'accueil de 42 places est supérieure à la moyenne des autres structures privées de la ville.

Une dégradation de la situation financière et un risque pour la continuité de l'exploitation de la crèche collective

L'association « Les bambins du Lez » est financée pour l'essentiel par des subventions publiques qui représentent en moyenne 75 % de ses produits d'exploitation, représentant au total 3 millions d'euros sur la période 2018-2022. Ce soutien public se justifie par la nature de l'activité de l'association et n'a rien d'atypique, mais implique un contrôle renforcé de l'utilisation des fonds.

L'octroi d'indemnités contractuelles d'un montant global de 300 000 € à une salariée, lors de son départ négocié en 2021, a dégradé la situation financière de l'association, qui affiche au titre de cette année une perte de 326 000 €, alors qu'elle dégageait, de manière récurrente, des résultats excédentaires sur la période précédente. Pour financer cette charge ponctuelle, l'association a dû puiser dans ses réserves. Ses marges de manœuvre sont désormais limitées, face au risque d'être contrainte de verser, à nouveau, de telles indemnités à une autre salariée de la structure.

Une gouvernance de nature familiale qui expose l'association à des risques de conflit d'intérêt

L'association se caractérise par l'existence de liens familiaux marqués entre les membres successifs du conseil d'administration et de la direction, ce qui l'expose à des risques de conflit d'intérêt. Dans un contexte d'insuffisante structuration de la gouvernance, ces liens ont été susceptibles d'influencer les décisions de gestion, qui ont eu un impact significatif sur la situation financière de l'association. Ainsi des indemnités, primes et autres avantages en nature ont été versés ou attribués dans des conditions peu transparentes et entachées d'irrégularités.

N’hésitez pas à partager dans vos articles sur le web et sur les réseaux sociaux, le lien vers notre rapport (cliquez ici), ou vers notre site internet (cliquez ici), où il se trouve en libre téléchargement

---

Contact presse : occitanie-communication@crtc.ccomptes.fr

T +33 4 34 22 73 00

Eric Morel eric.moral@crtc.ccomptes.fr

Caroline Froelig caroline.froelig@crtc.ccomptes.fr

Ferdaos Fassih ferdaos.fassih@crtc.ccomptes.fr

CRC Occitanie

500, avenue des Etats du Languedoc - CS 70755

34064 Montpellier cedex 2

Site internet